

**LE SENS COMMUN**

**jules vuillemin**

# **nécessité ou contingence**

**l'aporie de diodore  
et les systèmes philosophiques**



**LES ÉDITIONS DE MINUIT**



nécessité ou contingence

## autres ouvrages de jules vuillemin

- LE SENS DU DESTIN (*en collaboration avec L. Guillermit*), Neuchâtel, Éditions La Baconnière, 1948.
- ESSAI SUR LA SIGNIFICATION DE LA MORT, Paris, P.U.F., 1948.
- L'ÊTRE ET LE TRAVAIL. Les conditions dialectiques de la psychologie et de la sociologie, Paris, P.U.F., 1949.
- L'HÉRITAGE KANTIEN ET LA RÉVOLUTION COPERNICIENNE. Fichte, Cohen, Heidegger, Paris, P.U.F., 1954.
- PHYSIQUE ET MÉTAPHYSIQUE KANTIENNES, Paris, P.U.F., 1955.
- MATHÉMATIQUES ET MÉTAPHYSIQUE CHEZ DESCARTES, Paris, P.U.F., 1960.
- INTRODUCTION À LA PHILOSOPHIE DE L'ALGÈBRE, Paris, P.U.F., Tome 1, 1962, « Recherches sur quelques concepts et méthodes de l'algèbre moderne » ; Tome 2, « Structure, infini, ordre », 1963.
- LEÇON INAUGURALE, faite le 5 décembre 1962, Collège de France, 1963.
- LE MIROIR DE VENISE, Paris, Julliard, 1965.
- DE LA LOGIQUE À LA THÉOLOGIE, CINQ ÉTUDES SUR ARISTOTE, Paris, Flammarion, 1967.
- LEÇONS SUR LA PREMIÈRE PHILOSOPHIE DE RUSSELL, Paris, A. Colin, 1968.
- REBÂTIR L'UNIVERSITÉ, Paris, Fayard, 1968.
- LE DIEU D'ANSELME ET LES APPARENCES DE LA RAISON, Paris, Aubier, 1971.
- LA LOGIQUE ET LE MONDE SENSIBLE, ÉTUDE SUR LES THÉORIES CONTEMPORAINES DE L'ABSTRACTION, Paris, Flammarion, 1971.
- WHAT ARE PHILOSOPHICAL SYSTEMS ?, Cambridge/Londres/New York, Cambridge University Press, 1986.
- ÉLÉMENTS DE POÉTIQUE, Paris, Vrin, 1991.
- TROIS HISTOIRES DE GUERRE, Besançon, Cêtre, 1991.
- CAUSALITY, METHOD AND MODALITY, ESSAYS IN HONOR OF JULES VUILLEMIN, éd. G.G. Brittan Jr., Dordrecht, Kluwer Academic Publ., vol. 48, 1991.
- DETTES, Besançon, Cêtre, 1992.
- L'INTUITIONNISME KANTIEN, Paris, Vrin, 1994.
- NECESSITY OR CONTINGENCY. THE MASTER ARGUMENT, C.S.L.I. (Center for the Study of Language and Information), Lecture Notes no. 56, Stanford University, 1996.
- MATHÉMATIQUES PYTHAGORICIENNES ET PLATONICIENNES, Paris, A. Blanchard, 2001.

jules vuillemin

nécessité ou contingence  
l'aporie de Diodore  
et les systèmes philosophiques

édition augmentée de l'article

« Nouvelles réflexions sur l'argument dominateur :  
une double référence au temps dans la seconde prémisse »



LES ÉDITIONS DE MINUIT

La présente réimpression reproduit la première édition française (1984). Une traduction anglaise des trois premières parties (*Necessity or Contingency. The Master Argument*), parue en 1996 (Center for the Study of Language and Information, Lecture Notes no. 56, Stanford University, 1996) contient une correction importante touchant le chapitre II et une addition au chapitre V. Le lecteur pourra trouver la version française de ces modifications dans l'addendum inséré page 427 sous le titre « Nouvelles réflexions sur l'argument dominateur : une double référence au temps dans la seconde prémisse ». (Ce texte est initialement paru dans le numéro 55 de la revue *Philosophie*, en septembre 1997.)

# introduction

## I. OBJET ET PLAN DE CE LIVRE.

Les paradoxes de Zénon ont dominé, ils dominent encore la philosophie des mathématiques et de la nature. Une aporie, due à Diodore Kronos et rapportée par Épictète, a dominé, elle domine encore la philosophie de l'action.

Les paradoxes de Zénon portent sur le continu et le mouvement. L'aporie de Diodore porte sur les idées de nécessité et de contingence. Ce livre a pour objet d'étudier ces idées en partant de cette aporie. Il est divisé en quatre parties.

Dans la première partie, on reconstitue historiquement l'aporie de Diodore en s'aidant d'un texte du *Traité du ciel* aristotélicien. L'aporie consiste à démontrer l'incompatibilité de quatre prémisses principales et généralement acceptées :

A. Le passé est irrévocable,

B. Du possible à l'impossible la conséquence n'est pas bonne,

C. Il y a des possibles qui ne se réaliseront jamais,

NC. (Principe de nécessité conditionnelle.) Ce qui est ne peut pas ne pas être pendant qu'il est.

La seconde partie analyse trois solutions du paradoxe attestées par Épictète. Celle de Diodore lui-même nie la validité de C ; elle ne sauve la contingence qu'en l'identifiant avec l'indétermination du moment où se produira l'événement futur. La solution de Chrysippe met en question la prémisse B ; elle n'évite le fatalisme qu'au prix d'arguties logiques relatives au comportement spécifique des énoncés dont le sujet est un pronom démonstratif (ceci). On peut enfin, avec Cléanthe, mettre en doute la « nécessité » du passé (prémisse A) en se fondant sur le retour éternel. Ces trois solutions, que revendiquent l'École mégaro-stoïcienne, adoucissent ou qualifient des variétés du nécessitarisme.

Dans la troisième partie, on fait l'histoire des philosophies, non mentionnées par Épictète, qui défendent une vue positive de la contingence. Elles y parviennent en mettant en cause des prémisses qu'on a utilisées implicitement pour reconstruire l'argument dominateur. Ou bien elles sacrifient le principe de nécessité conditionnelle (prémisse NC, Platon), ou bien elles distinguent entre plusieurs types de nécessité et invalident l'un

des principes fondamentaux de la logique : principe de bivalence du vrai et du faux (Aristote), principe du tiers-exclu (Épicure), principe de correspondance du vrai et du réel (Carnéade).

Ces trois parties forment un tout qui se suffit. La quatrième traite du même sujet par une méthode différente.

## II. MÉTHODE SUIVIE DANS LES TROIS PREMIÈRES PARTIES : L'ANALYSE DES SYSTÈMES.

Dans les trois premières parties, on a suivi la méthode historique. On s'est donné comme des faits les systèmes philosophiques grecs, médiévaux ou modernes. On les a analysés et comparés. On a déterminé les choix qu'ils supposent pour rester cohérents.

L'histoire de la philosophie s'en tient à l'analyse interne des systèmes philosophiques, un système étant formé par la production et l'organisation des idées conformément à des moyens de preuve donnés. Cependant, les systèmes dans lesquels on a cherché à déterminer historiquement les idées de nécessité et de contingence ne forment pas une simple association de juxtaposition et de succession. Un fil conducteur les organise, et c'est l'argument dominant qui fournit ce fil.

Il donne une liste d'axiomes incompatibles et, par là, fixe un programme aux philosophes : résoudre la contradiction en niant l'un de ces axiomes, la difficulté consistant à justifier la négation d'un axiome qui paraissait évident.

Il n'est pas aisé d'appliquer l'analyse des systèmes à un argument dont on nous rapporte les prémisses et la conclusion mais non pas le mécanisme démonstratif et à des philosophies que, la plupart du temps, nous ne connaissons que par fragments et pour lesquelles, par conséquent, toute reconstruction architectonique demeure conjecturale. Dans notre cas, une circonstance heureuse aura toutefois limité la part inévitable de la conjecture. En effet, on a reconstruit le sens de l'argument dominant par comparaison avec un texte d'Aristote, et Aristote est certainement, dans l'Antiquité, le philosophe dont le système nous reste le plus accessible. Une fois ressaisi le sens systématique des prémisses de l'argument dans un texte complet d'Aristote, il devenait plus aisé d'en prévoir le sens systématique dans les textes fragmentaires des autres philosophes, sans toutefois qu'on puisse jamais réduire à rien la part de l'hypothèse et du probable.

### III. EXAMEN DE QUELQUES QUESTIONS PRÉALABLES. RÉPONSES À CES QUESTIONS.

L'analyse de l'argument dominateur montrera qu'il existe une certaine ambiguïté dans les termes modaux qui figurent dans ses prémisses. Le concept de possibilité est utilisé tantôt en un sens purement logique, tantôt en un sens réel. Il signifie tantôt ce qui n'entraîne pas contradiction, tantôt ce qui est prometteur d'une évolution réelle ou ce qui est compatible avec elle.

Ceci étant, deux questions préalables se posent. D'abord il convient de reconnaître exactement la nature de cette ambiguïté. Ensuite il faudra examiner sa portée sur la validité de l'argument.

Pour résoudre la première de ces questions, qui est de fait, on pourrait étudier les modifications sémantiques importantes qu'auraient subies les concepts modaux au cours de l'histoire. C'est une monographie historique dont nous aurions alors besoin pour nous tirer d'embarras. Une telle monographie montrerait comment l'évolution historique a dissipé les équivoques et conduit insensiblement les Modernes à séparer ce que les Anciens confondaient<sup>1</sup>.

C'est là poser d'emblée que l'argument n'est pas valide et que les Modernes ont, en fait, abandonné la prémisse, s'il en est une, qu'on tient pour responsable de la confusion. Or on établira que, pour que l'argument soit valide, il doit comprendre parmi ses prémisses ce qu'on a appelé le principe de nécessité conditionnelle, que cette prémisse, implicite dans le Dominateur est explicite dans le texte aristotélicien qui a servi de modèle à cet argument, qu'il était donc connu des Anciens, qu'il exprimait une conception du possible et du réel propre, à première vue, à choquer les Modernes parce qu'il contiendrait une prétendue ambiguïté dans l'usage des idées modales. Cependant, si la plupart des Anciens ont adopté ce principe, il en est, et parmi eux Platon, qui l'ont rejeté. Quant aux Modernes, on ne les voit pas ici plus accordés que les Anciens, du moins dès qu'on précise le sens et la portée chronologiques du principe<sup>2</sup>. Dans ces conditions, nous devons présumer que le fameux argument était

1. L'ouvrage monumental de Faust (1931-1932) fournit l'exemple et le modèle d'une telle monographie.

2. On trouvera une analyse du principe de nécessité conditionnelle dans Vuillemin, 1979. Dans une lettre datée du 12 juillet 1983, le Dr. H. Weidemann me fait remarquer que Storrs McCall, dans « Time and the Physical Modalities » (*The Monist*, 53, 1969, pp. 426-446), avait déjà avancé cette interprétation et avait été suivi, sur cette voie, par Sarah Waterlow (*Passage and Possibility, A Study of Aristotle's Modal Concepts*, Oxford, Clarendon Press,

valide et nous devons chercher à le reconstruire en conséquence, sans plus exagérer l'état de confusion où se seraient complu les philosophes antiques au moins lorsqu'on les compare aux philosophes d'aujourd'hui.

On a de la sorte commencé à répondre à la seconde question préalable qui touche à la validité même de l'argument dominant.

Dans la présente entreprise, la logique joue son rôle soit pour éclaircir, quand elle le peut, les notions modales, soit pour établir l'incompatibilité des prémisses de l'argument, soit pour établir ou au moins suggérer la compatibilité des nouveaux systèmes de prémisses proposés.

Ceux qu'un légitime attachement à l'indispensable méthode historique écarte de ces considérations logiques se privent arbitrairement d'un moyen d'analyse. Ces recherches auraient même complètement abouti, si à l'argument dominant lui-même et à chacune des solutions dont il est susceptible on avait fait correspondre un système axiomatique qu'on eût démontré contradictoire dans le premier cas et cohérent dans les autres. On n'a pas poursuivi l'enquête et l'on s'est contenté, faute de courage et de temps, d'indiquer en notes et dans les appendices comment et en quels termes il conviendrait de poursuivre.

Aux rigoristes qui refusent tout sens à un concept modal hors d'un système complètement formalisé on répondra que, dès qu'on quitte le domaine des logiques modales pures, dont on connaît les difficultés propres, pour les appliquer au temps, les choses se compliquent au point de rendre les calculs opaques, sinon impénétrables, et parfois ambigus<sup>3</sup>.

---

1982, p. 89). M. H. Weidemann lui-même (« Überlegungen zu einer temporalen Modalanalyse », *Zeitschrift für philosophische Forschung*, 1980, pp. 405-422) a adopté la même lecture d'Aristote. On voit que la bibliographie proposée ici est incomplète. La situation, à certains égards « provinciale » de la philosophie française aujourd'hui, explique et fera peut-être excuser un défaut, d'ailleurs inévitable tant se multiplient les études sur les sujets traités dans le présent ouvrage.

3. Il suffit de consulter un livre de logique chronologique pour apercevoir des formules incertaines en ce sens que leur signification est douteuse et il en va souvent de même pour les axiomes. Quant aux ambiguïtés, l'un des logiciens les plus attentifs à ne pas se laisser tromper par les homonymies, A.N. Prior (voir plus bas, p. 21) interprète par exemple, sans autre forme de procès, l'irrévocabilité du passé par la formule :  $Pp \rightarrow Lp$  (où  $Lp$  est vérifié par  $\sim M \sim p$  : « Si quelque chose est arrivé, il ne peut pas ne pas être arrivé » (1967, p. 32) sans s'être préalablement demandé, ce qui est toute la question, si le mot *peut* a ici le même sens qu'il a lorsqu'on l'utilise au sens purement logique (ce qui n'entraîne pas contradiction).

Toute la question de savoir si l'argument dominateur est valide se réduit donc à déterminer d'abord les sens exacts avec lesquels y figurent les concepts modaux et à examiner ensuite si le raisonnement qui lie ces concepts éventuellement disparates est acceptable logiquement.

Or on aura à distinguer deux groupes parmi les prémisses tant explicites qu'implicites du Dominateur.

Dans le premier, les modalités sont engagées dans le temps et affectées d'un double indice temporel. De telles modalités permettent d'exprimer l'inéluctabilité (du passé), l'éventualité (de l'avenir), l'infailibilité (du présent). On verra des philosophes nier l'une des prémisses dans lesquelles ces modalités figurent et prétendre soit qu'il y a possibilité du passé, soit que ce qui est ici et maintenant peut n'y pas être, soit que seul est possible ce qui se réalisera un jour. Toutes ces négations ont leur difficulté.

Le second groupe de prémisses relève, quant à lui, de la logique pure. L'une appartient à la logique modale pure. C'est la règle disant que du possible l'impossible ne suit pas logiquement. Les autres concernent l'universalité du principe de bivalence selon lequel toute proposition a une valeur de vérité déterminée et du principe de tiers exclu.

La seconde objection revient ordinairement à savoir si un raisonnement logiquement valide peut contenir des énoncés où figurent des occurrences de concepts modaux n'appartenant pas à la logique pure. Rien n'autorise *a priori*, et sous le seul prétexte que, d'une prémisses à l'autre, le mot *nécessité* change alors de sens, à rejeter un tel raisonnement et seul un examen spécifique pourra décider de sa validité.

#### IV. INTRODUCTION DE LA MÉTHODE SYNTHÉTIQUE DANS LA QUATRIÈME PARTIE.

On aura donc de bonnes raisons de prendre au sérieux l'argument dominateur et de suivre le fil conducteur qu'il offre pour classer les systèmes de la nécessité et de la contingence.

Rien n'assure cependant qu'une recherche, conforme aux principes de l'analyse des systèmes aidée de l'analyse logique, suffisse à donner la raison d'être de la contradiction produite par le Dominateur non plus qu'à assurer une classification rationnelle des solutions, c'est-à-dire des systèmes de la nécessité et de la contingence.

Il restait donc, dans la quatrième et dernière partie, à s'affranchir du caprice qui reste inhérent aux événements, même lorsque l'écriture a cristallisé ces événements et leur a donné forme d'architectures de pensées. La méthode ici requise n'est pas l'analyse. C'est la synthèse, qui descend des principes aux conséquences.

On a donc dû chercher les principes des modalités du nécessaire et du contingent dans la prédication dont la modalité est une modification et, plus particulièrement, une modification sujette à une vue systématique et philosophique. La classification des types de prédication commande la classification des systèmes philosophiques, qui commande, à son tour, la classification des modalités. On a éprouvé la validité de ce schéma sur la notion de loi naturelle.

On conclut par un aperçu sur la classification des systèmes philosophiques dans leurs rapports à la nécessité et à la contingence. On montre comment ces rapports sont assignés aux points de vue logique, physique, métaphysique et moral en fonction des cinq classes générales de systèmes philosophiques : réalisme, conceptualisme, nominalisme, intuitionnisme et scepticisme.

première partie

l'argument dominateur



## chapitre 1

l'argument dominateur.  
sur quelques interprétations passées  
et sur leurs défauts.  
conditions que doit remplir  
une interprétation acceptable

### 1. LE TEXTE D'ÉPICTÈTE.

Cet argument nous est rapporté par Épictète.

« Voici, me paraît-il, les points à partir desquels on pose l'argument *Dominateur* : il y a, pour ces trois propositions, un conflit entre deux quelconques d'entre elles et la troisième : "Toute proposition vraie concernant le passé est nécessaire. L'impossible ne suit pas logiquement du possible. Est possible ce qui n'est pas actuellement vrai et ne le sera pas." Diodore ayant aperçu ce conflit, utilisa la vraisemblance des deux premières pour prouver celle-ci : "Rien n'est possible qui ne soit vrai actuellement et ne doit pas l'être dans l'avenir." Un autre, dans les deux propositions à conserver, gardera ces deux-ci : "Est possible ce qui n'est pas actuellement vrai et ne le sera pas ; l'impossible ne suit pas logiquement du possible" ; mais alors il n'est pas exact de dire que toute proposition vraie concernant le passé est nécessaire ; c'est là ce que paraît soutenir l'école de Cléanthe (SVF I 489), avec qui est généralement d'accord Antipater (SVF III Ant. 30). D'autres (à savoir Chrysippe, SVF II 283) admettent les deux autres propositions : "Est possible ce qui n'est pas actuellement vrai et ne le sera pas ; toute proposition vraie portant sur le passé est nécessaire" ; mais alors l'impossible suit logiquement du possible. Mais il n'y a pas moyen de conserver les trois propositions à la fois, parce qu'il y a dans tous les cas conflit entre l'une et les deux autres<sup>1</sup>. »

---

1. Épictète, 1916, II, 19 1-5 ; Döring, 1972, p. 131 ; les parenthèses renvoient au recueil de von Arnim, 1905, traduction de Bréhier, revue par Goldschmidt *in* Bréhier, 1962, pp. 932-933. Bréhier traduit correctement : ἀκολουθεῖν par « suivre logiquement ».

À cet exposé, Épictète joint un commentaire ironique sur les vertus de l'érudition. Devant celui qui se vante d'avoir lu le traité d'Antipater sur le Dominateur, il s'exclame : « Qu'as-tu de plus, toi, pour l'avoir lu ? Quelle opinion t'es-tu faite sur la question ? Autant nous parler d'Hélène, de Priam et de cette île de Calypso qui n'a point existé et n'existera jamais <sup>2</sup>. »

L'ironie d'Épictète porte non pas sur la doctrine ou sur les conséquences morales qu'on pourrait tirer de l'argument, mais seulement sur la vanité des arguties logiques. On ne peut donc pas spéculer sur quelque opposition de principe qu'Épictète aurait manifestée envers les conséquences supposées moralement désastreuses de l'argument.

Tel est le seul texte explicite sur le Dominateur.

On peut classer la plupart des interprétations et reconstructions qu'on a données de l'argument en trois catégories, toutes s'accordant au moins implicitement pour dénoncer ses conséquences moralement funestes et débusquer dans ses prémisses quelque ambiguïté responsable de ces conséquences. On a donc postulé, pour sauver la liberté humaine mise en cause par le Dominateur, que Diodore a commis l'une des confusions suivantes. Il a pris le mot « suivre » en deux sens différents dans les deux premières prémisses. Il a joué, dans la première prémisses, soit sur deux sens possibles selon lesquels une proposition peut concerner le passé, soit sur deux sens du mot « nécessaire ». Il a enfin joué d'une ambiguïté plus générale cachée dans l'usage de temps grammaticaux indéterminés.

## 2. L'INTERPRÉTATION DE ZELLER. CONFUSION DU LOGIQUE ET DU CHRONOLOGIQUE.

Zeller <sup>3</sup> a donné de cet argument l'interprétation syllogistique suivante : « Si quelque chose était possible qui n'est ni ne sera, un impossible résulterait d'un possible. Or un impossible ne peut résulter d'un possible. Donc rien n'est possible qui n'est ni ne sera. » La mineure illustre la seconde proposition de Diodore. La majeure hypothétique a pour condition la troisième proposition, et pour conséquence la négation de la seconde proposition de Diodore. Leur lien doit évidemment exprimer la première proposition de l'argument. « La majeure hypothétique avait

2. *Ibid.*, p. 933.

3. Zeller, 1910, p. 254.

besoin d'un fondement : elle l'a trouvé au moyen de la proposition disant que tout fait passé est nécessaire. En effet, quand de deux cas qui s'excluent l'un s'est trouvé réalisé, la possibilité de l'autre se trouve supprimée, puisque ce qui est arrivé ne peut plus être changé... Ce deuxième cas est donc maintenant impossible ; s'il avait été possible auparavant, alors un impossible aurait, selon l'opinion de Diodore, résulté d'un possible. »

Cette reconstruction suppose, dans l'argument de Diodore, une *quaternio terminorum* fondée sur l'ambiguïté des mots ἀκολουιεῖν et ἀδύνατον. Dans la majeure, en effet, le premier de ces mots a le sens temporel de « succéder », dans la mineure, au contraire, le sens logique de « suivre logiquement ». Dans la majeure, de la réalisation d'un possible peut et doit résulter l'impossibilité *de fait* d'un autre possible, puisque l'événement réalisé exclut le contraire de ce qu'il produit. Mais la mineure signifie que rien n'est possible, de la réalisation de quoi résulterait quelque chose d'impossible *en soi*.

Selon M. P. M. Schuhl, on peut restituer à la majeure hypothétique une signification purement logique, qui validerait alors l'argument en rendant ses éléments homogènes. En effet l'impossibilité d'un événement ne fait pas que succéder à sa possibilité : il en est la conséquence stricte étant donnée la réalisation de son contraire<sup>4</sup>. Pour l'illustrer, avec K. von Fritz<sup>5</sup>, par un exemple, la majeure hypothétique signifierait que « si les Carthaginois l'emportent aujourd'hui à Cannes, il s'ensuit que les Romains ne l'emportent pas aujourd'hui à Cannes, ce qui, auparavant, était apparu comme possible ». Mais, remarque von Fritz, Zeller aurait répondu que cet impossible dont parle M. Schuhl n'est pas un impossible en soi, au sens logique, mais un impossible de fait, qui n'est pas, en réalité, très éloigné de l'impossible dû à la consécution temporelle, telle que l'entend Zeller.

M. G. H. von Wright a donné une version modifiée formellement, élégante et logiquement impeccable de l'intuition contenue dans ce genre d'interprétation<sup>6</sup>. Supposons, dit-il, que p est possible. En conséquence de cette supposition, pour quelque moment futur, t, il est possible que p en t. Mais, en vertu de la troisième prémisse de Diodore, il est vrai que non p en t. En conséquence de sa première prémisse, pour tout moment t'

4. Schuhl, 1960, pp. 74-75.

5. Von Fritz, compte rendu de Schuhl, 1962, pp. 138-152.

6. Von Wright, 1979.

postérieur à  $t$ , il sera impossible que  $p$  en  $t'$ . Ainsi la supposition de la non-réalisation du possible conduit à une impossibilité, si l'on interprète la seconde prémisse diodoréenne dans le sens suivant : si la proposition  $p$  en  $t$  est prospectivement possible, cette même proposition ne peut pas devenir impossible à quelque moment postérieur du temps.

En entendant la seconde prémisse diodoréenne comme une interdiction faite à la proposition  $p$  de changer de modalité dans le temps, M. von Wright met en lumière le sens métaphysique et non pas logique que ce premier genre d'interprétation est contraint de supposer. La difficulté tient à ce que l'impossibilité rétrospective de  $p$  qui, d'après la première prémisse, suit la non-réalisation de  $p$  en  $t$ , commence à un moment  $t'$  postérieur à  $t$ , quelque hypothèse qu'on fasse sur la continuité du temps. L'argument dominateur ne serait incontestable que si  $t'$  coïncidait avec  $t$  et la seconde prémisse est alors supposée être destinée à assurer la validité du jugement synthétique par lequel serait de  $t$  à  $t'$  assurée la conservation de la modalité de  $p$ .

Dans tous les cas, ces interprètes rejettent la validité du Dominateur et dès lors s'opposent à tous les interprètes anciens, en accusant Diodore de confondre la nécessité de fait et la nécessité de droit. La traduction que, contre eux, on a acceptée du texte d'Épictète rend d'emblée inacceptables ces interprétations en traduisant ἀκολουιειν par « suivre logiquement ». On respecte ainsi la tradition des Anciens<sup>7</sup>, sans pour autant s'interdire *a priori* d'examiner si les notions de possible et d'impossible ont ici une signification synonyme ou non<sup>8</sup>.

Comme le remarque M. Boudot, « le terme rendu par "suivre [logiquement]" (ἀκολουιειν) est celui que les mégaro-stoïciens emploient pour désigner ce que nous appelons l'implication. Certes sa définition varie selon les auteurs, mais personne n'identifie implication et consécution temporelle<sup>9</sup>. Chez Diodore,  $\langle q \rangle$  suit de  $\langle p \rangle$  si en aucun temps on n'a à la fois  $\langle p \rangle$  vrai et  $\langle q \rangle$  faux. D'ailleurs, et c'est là le point le plus important, dans le système de Diodore le principe "l'impossible ne suit pas du possible" est faux si on l'interprète au sens de la

7. Stahl, 1962, pp. 239-243, a mis en forme ces interprétations traditionnelles. Elles conduisent à des résultats déconcertants, ruineux pour l'argument dominateur, mais aussi pour ces interprétations elles-mêmes.

8. Par exemple, Kneale, 1962, p. 121.

9. Sur ce point, *ibid.*, pp. 128-138, surtout p. 132.

consécution temporelle. Un énoncé du type < Il est possible que p > peut être actuellement vrai et faux dans l'avenir<sup>10</sup>. »

### 3. AMBIGUÏTÉ DANS LA PREMIÈRE PRÉMISSSE : NÉCESSITÉ ET IRRÉVO-CABILITÉ. SIGNIFICATION DE LA PREMIÈRE PRÉMISSSE.

La première prémissse du Dominateur a paru ambiguë et même doublement ambiguë.

Cette première prémissse dit, littéralement, que tout ce qui est passé et vrai (πάν παραληλυθός ἀληθές) est nécessaire. Elle paraît donc susceptible de deux interprétations différentes, selon qu'elle signifie soit que tout énoncé grammaticalement au passé est nécessaire s'il est vrai, soit que tout énoncé qui porte sur un événement passé est nécessaire s'il est vrai. Comme on peut, à tout énoncé portant sur un événement futur, donner la forme grammaticale du passé, en passant, par exemple, de la forme : « il pleuvra demain » à la forme « hier, il était vrai que dans deux jours il pleuvrait », la nécessité universelle résulterait immédiatement de la première prémissse prise au sens grammatical.

Pouvons-nous croire qu'une confusion aussi grossière aurait échappé à Aristote, à Épicure, à Chrysippe ? et qu'ils auraient préféré courir le risque de solutions logiquement onéreuses plutôt que de dénoncer ce simple sophisme ? La traduction qu'on a retenue : « concernant le passé » élimine d'emblée l'ambiguïté incriminée.

Un second type d'ambiguïté résulte de l'usage du mot « nécessaire ». Un événement passé, dira-t-on, est irrévocable. Il n'est pas nécessaire. Lorsque, lancé, le dé a marqué six, le coup ne cesse pas d'avoir été aléatoire. La proposition disant que le dé a marqué six ne saurait être nécessaire, bien qu'elle porte sur un événement irrévocable.

Une telle objection, entièrement justifiée, nous oblige à nous interroger sur le sens de la première prémissse du Dominateur et de nous demander ce que signifie la nécessité reconnue aux propositions vraies portant sur le passé.

Les logiciens modernes qui ont étudié les rapports des modalités au temps ont universellement accepté l'axiome dit de nécessité, en vertu duquel ce qui est nécessaire est *a fortiori* existant (*Ab oportere ad esse valet consequentia*) et ce qui est

10. Boudot, 1973, p. 445. Comme le note l'auteur, Rescher et Urquhart, 1971, p. 192, suivent Zeller en prenant « suivre » au sens de « succéder ».

existant est *a fortiori* possible (*Ab esse ad posse valet consequentia*). Cet axiome apparaît bien fondé logiquement lorsque les modalités sont sans rapport au temps. Si, en mathématique, une conclusion est nécessaire, elle est *a fortiori* possible. En tant que tel, le sens logique des modalités exclut le temps. Naturellement, si la nécessité logique avait pour objet un énoncé temporel, elle entraînerait *ipso facto* la possibilité logique ayant pour objet le même énoncé temporel. À supposer qu'il est nécessaire que se soit produit tel événement, il est *a fortiori* possible que cet événement se soit produit. Mais lorsqu'on applique les modalités à des événements temporels, on entend généralement et à bon droit ces modalités en un sens différent, réel et non pas logique. L'irrévocabilité, qui est un genre réel de nécessité, s'applique à un événement quelconque, même contingent, une fois l'événement accompli. En conséquence on doit doter la modalité réelle elle-même d'un indice temporel distinct de l'indice temporel qui affecte l'événement auquel elle s'applique. Il est à présent irrévocable ou nécessaire au sens réel que la bataille de Salamine a eu lieu. Le possible réel qui est la contrepartie modale de ce nécessaire réel sera donc pourvu lui aussi d'un indice temporel propre. Mais il est notable que du passé conçu comme un nécessaire réel, on ne saurait tirer le possible réel correspondant, dont la réalité porte sur un événement à venir ou tout au plus présent, à l'exclusion de tout événement révolu. On verra que cette direction temporelle privilégiée du possible fait, pour Aristote, tout le contenu de la première prémisse du Dominateur.

« Mais alors, dira-t-on, vous le reconnaissez ; les mots *nécessaire* et *possible* ont, dans la première prémisse et d'ailleurs dans la troisième, un sens réel, tandis que dans la seconde, vous prêtez à ces mêmes mots un sens purement logique. Le Dominateur n'est donc qu'un sophisme. On peut retourner contre vous le reproche que vous avez formulé à l'encontre de la première interprétation. Celle-ci logeait l'ambiguïté du logique et du réel dans la seconde prémisse que vous concevez de façon purement logique, mais vous retombez sur le sens réel des modalités dans les deux autres prémisses. »

Réfutation illusoire. L'argument ne serait équivoque que si, pour démontrer l'incompatibilité logique entre deux prémisses à modalités réelles A et C, et pour la démontrer au moyen d'une relation de conséquence modale, B, prise à la logique des modalités pures, on faisait inévitablement un usage équivoque des mots, en passant du sens réel au sens logique. Mais cette

subreption n'a rien d'inévitable. Il suffira, pour la prévenir, que les deux usages de la modalité présents dans l'argument demeurent toujours distincts et l'on s'assurera qu'il en va bien ainsi dans la reconstruction qu'on va proposer.

On ne pourrait donc accuser le Dominateur d'être ambigu dans la première prémisse que si, pour être démonstratif, il confondait ou bien la forme grammaticale du passé avec le passé réel ou bien la nécessité intemporelle et l'irrévocabilité. Ni l'une ni l'autre de ces confusions ne sont requises. Le défaut de l'axiome de nécessité, pour peu qu'on passe de la nécessité logique à l'irrévocabilité, doit néanmoins rendre attentif à ne pas faire dépendre la validité du raisonnement de la synonymie du mot « nécessaire » dans les trois prémisses.

4. L'INTERPRÉTATION DE PRIOR ; ELLE CONTIENT DEUX PRÉMISSES SUPPLÉMENTAIRES DONT L'UNE EST EXPLICITEMENT REJETÉE PAR ARISTOTE, ELLE SUPPOSE AMBIGUË LA PREMIÈRE PRÉMISSSE.

A.N. Prior a proposé une reconstitution formelle du Dominateur qui donne à *suivre* un sens purement logique, sans toutefois estimer utile de distinguer la nécessité logique et l'irrévocabilité du passé.

Prior démontre que les deux premières prémisses du Dominateur A et B, jointes à deux prémisses supplémentaires, D et E, permettent de dériver la négation de la troisième, C. Il pose, à peu près <sup>11</sup> :

A. S'il a été vrai que quelque chose se réalise, il n'est pas possible qu'il n'ait jamais été vrai qu'il se réalise.

11. Prior, 1967, pp. 32-33 [Pp : p a été le cas (il a été vrai que p) ; Fp : p sera le cas (il sera vrai que p)] :

- A.  $Pp \rightarrow \sim M \sim Pp$ .  
 B.  $L(p \rightarrow q) \rightarrow (\sim Mq \rightarrow \sim Mp)$ ,  
 (contraposée de :  $L(p \rightarrow q) \rightarrow (Lp \rightarrow Lq)$ ).  
 $\sim$  C.  $\sim p \cdot \sim Fp \rightarrow \sim Mp$ .  
 D.  $p \rightarrow \sim P \sim Fp$ .  
 E.  $\sim p \cdot \sim Fp \rightarrow P \sim Fp$ .

Démontrons que : A.B.D.E.  $\rightarrow \sim$  C

1.  $L(p \rightarrow \sim P \sim Fp)$ .  
 (D et l'axiome de nécessité permettant de préfixer à toute thèse l'opérateur de nécessité).
2.  $\sim p \cdot \sim Fp \rightarrow P \sim Fp$  (E)
3.  $\rightarrow \sim M \sim P \sim Fp$  (A)
4.  $L(p \rightarrow \sim P \sim Fp) \rightarrow (\sim M \sim P \sim Fp \rightarrow \sim Mp)$ .  
 (B avec les substitutions p/p,  $\sim P \sim Fp/q$ ).
5.  $\sim M \sim P \sim Fp \rightarrow \sim Mp$  (1, 4, Mod. ponens).
6.  $\sim p \cdot \sim Fp \rightarrow Mp$  (2, 3, 5, Syll.).  
 $6 \equiv \sim$  C.

B. Si la conséquence  $q$  suit nécessairement de la prémisse  $p$ , alors s'il n'est pas possible que  $q$  il n'est pas possible que  $p$ .

D. De ce qui se réalise il n'a jamais été vrai qu'il ne se réalisera pas.

E. De ce qui ne se réalise pas et ne se réalisera jamais, il a été vrai (à quelque moment) qu'il ne se réalisera jamais.

Considérons les propositions B et D. En B, prenons comme prémisse  $p$  la proposition : quelque chose se réalise, et comme conséquence  $q$  la proposition : il n'a jamais été vrai que ce quelque chose ne se réalisera pas. Nous sommes fondés à dire que si, s'il est nécessaire que de ce qui se réalise, il n'a jamais été vrai qu'il ne se réalisera pas, alors s'il n'est pas possible qu'il n'ait jamais été vrai qu'il ne se réalisera pas, il n'est pas possible qu'il se réalise. Mais, étant donné, par D, que la condition de cette proposition est tenue pour vraie, on peut détacher sa conséquence. Donc s'il n'est pas possible qu'il n'ait jamais été vrai de quelque chose qu'il ne se réalisera pas, alors il n'est pas possible qu'il se réalise.

D'autre part, étant donné (E) et si dans (A) on substitue aux mots : « quelque chose se réalise » les mots « quelque chose ne se réalisera jamais », la règle du syllogisme permet d'écrire :

De ce qui ne se réalise pas et ne se réalisera jamais, il n'est pas possible qu'il n'ait jamais été vrai qu'il ne se réalisera jamais. Mais on a démontré (B et D) que s'il n'est pas possible qu'il n'ait jamais été vrai de quelque chose qu'il ne se réalisera jamais, il n'est pas possible qu'il se réalise. Donc ce qui ne se réalise pas et ne se réalisera jamais est impossible, proposition qui est la négation de la prémisse C du Dominateur, selon laquelle il y a un possible qui ne se réalisera jamais.

Une fois admise l'interprétation ambiguë de A, toute la question est de savoir ce qui justifie l'introduction de D et E.

On peut<sup>12</sup> en faveur de D invoquer le chapitre IX du *De Interpretatione*<sup>13</sup> ainsi que le *De Fato* cicéronien<sup>14</sup>. Mais dans un cas ce sont les Mégariques, dans l'autre les Stoïciens auxquels on attribue l'acceptation du principe de rétrogradation. Aristote, par implication, refuse ce principe.

Quant à elle, la prémisse (E) signifie que « – si un énoncé est faux et le restera toujours dans l'avenir, il y eut un moment du

12. Becker, 1961, pp. 250-253.

13. Voir plus bas, chap. VI, p. 159.

14. *Potest factum quicquam igitur esse, quod non verum fuerit futurum esse?* (Cicéron, *De Fato*, XII (27)).

passé où il était vrai que cet énoncé serait toujours faux ultérieurement<sup>15</sup> ». Ce qui rend plausible cette prémisse, c'est que « – si p est maintenant et sera toujours faux, alors il a déjà été vrai dans le passé, à tout le moins pour le moment *juste* passé, que p ne sera jamais vrai – il n'a pas été toujours vrai, parce qu'à tout le moins dans le moment juste passé il n'était pas vrai que p serait à nouveau vrai<sup>16</sup> ». Cette thèse n'est valide que si le temps est discret non dense<sup>17</sup>, autrement dit si, comme l'affirme Diodore<sup>18</sup>, tout instant, et en particulier l'instant présent, a un prédécesseur et un successeur immédiats. Supposons en effet que le temps soit continu, ou, ce qui suffit pour l'argument, dense. Alors, entre le moment présent,  $t_0$ , à partir duquel la réalisation de la chose est supposée ne pas avoir lieu, en vertu de l'antécédent, et le moment du passé  $t_1$  si proche soit-il choisi pour vérifier le conséquent : « il a été vrai qu'il ne se réalisera jamais », il existe inévitablement une infinité d'instants et donc au moins un instant  $t_2$ , différent de  $t_1$  et de  $t_0$ . Or la thèse E, qui n'énonce aucune condition concernant le statut de la réalisation future de la chose en  $t_2$ , laisse inévitablement indéterminée la valeur de vérité de l'énoncé qui porte sur cette réalisation. On peut donc choisir cet énoncé vrai et, ainsi, infirmer E. Donc E n'est valide que si l'on exclut *a priori* qu'entre  $t_1$  et  $t_0$  cet énoncé, choisi comme faux en  $t_1$  et confirmé comme faux en  $t_0$ , puisse changer de valeur de vérité. Cette exclusion n'est satisfaite que s'il n'existe aucun instant intermédiaire entre  $t_1$  et  $t_0$ , ce qui implique que  $t_1$  est le prédécesseur immédiat de  $t_0$  et donc que le temps est discret.

On peut alors prouver que, la conclusion établie, les propositions A et B de Diodore sont à leur tour démontrables. « Si,

15. Boudot, 1973, p. 447.

16. Prior, 1967, p. 49 ; voir cependant, p. 8.

17. Boudot, 1973, pp. 447-448 (résumé intuitif) ; Prior, 1967, pp. 49-50.

18. Döring, 1972, fr. 116-120, p. 129 *sq.* Selon Fraenkel (1960, pp. 204-211), les arguments de Zénon traitent de l'espace représenté aussi bien comme discontinu que comme continu, tandis que Diodore n'envisage que le cas de sa discontinuité. Dans la troisième preuve de Festus, les ἀμερῆ comme conceptions logiques ne sont introduits que pour rendre impossible le mouvement. Selon Sedley, 1977, se fondant sur Chalcidius (pp. 88-89), l'influence de Diodore sur certains Stoïciens aurait été si forte que ceux-ci auraient incorporé dans leur doctrine les unités indivisibles de matière. Il y a, chez Diodore, un lien entre ces unités et la définition du possible ; puisque aucun corps ne sera divisé en un nombre infini de parties, pourquoi appeler possible cette division ? Chrysippe relève que la division est indéfinie et n'atteint pas l'infini. C'est à lui que nos sources explicites font remonter l'affirmation de la divisibilité à l'infini (note 80, pp. 111-112).

conclut M. Boudot, l'on admet quatre principes, dont trois sont d'usage commun dans l'Antiquité – c'est-à-dire A, B et D – le quatrième – c'est-à-dire E – exprimant la discrétion du temps, on conclut la définition diodoréenne du possible<sup>19</sup>. En revanche, si on part de cette définition, les prémisses utilisées qui lient modalités et déterminations temporelles sont démontrables. Ainsi conçu, le Dominateur révèle une telle perfection qui tient à l'alliance de la cohérence et de la simplicité qu'on comprend aisément la réputation qu'il valut à son auteur et le respect qu'il inspirait aux Anciens<sup>20</sup>. » De plus, ainsi conçu, le Dominateur ne conduit pas, du moins directement, au nécessitarisme : un énoncé, vrai quelquefois sans l'être toujours, est vrai sans être nécessaire.

Deux défauts toutefois empêchent de retenir la reconstruction de Prior. Le premier tient à l'introduction des prémisses D et E, le second à l'hypothèse d'une ambiguïté que, dans l'interprétation de A, on prête aussi bien à Diodore qu'à ses adversaires.

En premier lieu, la prémisse E, dont l'équivalent devait se trouver chez Diodore, est, comme la prémisse D, en opposition directe avec la théorie aristotélicienne de la continuité du temps du livre V de la *Physique*. Aristote distingue suivant le degré croissant de « voisinage » les trois notions de consécution, de contiguïté et de continuité. « Le continu aristotélicien est défini comme une collection en un certain sens bien enchaînée (EPHEXES et ECHOMENON) de parties que séparent virtuellement des points limites<sup>21</sup>. » La divisibilité à l'infini du continu enveloppe donc la densité. Ainsi, l'argument de Diodore dans la reconstruction de Prior ne toucherait pas Aristote. Non seulement il ne le toucherait pas en fait. Mais l'introduction de la clause E de discontinuité du temps exprimerait un aveu conscient d'impuissance. Si l'on conçoit que Diodore s'est séparé des « anciens » Mégariques en sauvant la distinction des modalités, il faudrait ajouter que, dès qu'on lui oppose un temps dense – et on peut présumer que sur ce point la représentation aristotélicienne avait dû entraîner l'assentiment des savants – cette distinction s'effondre. Le Dominateur se trouve ainsi réduit au rang d'un argument d'école.

19. C'est-à-dire qu'est possible ce qui est ou qui sera et seulement cela.

20. Boudot, 1973, p. 448 et p. 449.

21. Granger, 1976, p. 306 ; sur l'analyse philosophique de ce continu aristotélicien, Vuillemin, 1962, pp. 185-198.

En second lieu, si l'on accepte la reconstruction de Prior, on est en droit d'accuser Diodore d'avoir confondu « un énoncé passé par la forme » avec « un énoncé portant sur le passé »<sup>22</sup> et d'avoir ainsi tiré profit de l'ambiguïté du langage, et ceci malgré la tradition selon laquelle, contredit sur ce point par Chrysippe, il concevait le langage comme dépourvu de toute équivoque<sup>23</sup>. Certes, cette prémisse à elle seule ne produit pas, dira-t-on, la nécessité, puisque Diodore distingue nécessaire et possible. Elle la produit toutefois si de la logique des temps on passe à une logique des événements « pseudo-datés » ou datés<sup>24</sup>. Prior et M. Boudot<sup>25</sup> ont montré qu'en construisant un modèle ockhamiste où l'on évite cette confusion, on peut éviter le nécessitarisme même en logique des événements datés.

Mais s'il s'avérait, comme on pense le démontrer, que l'argument de Diodore ne comporte pas d'ambiguïté dans la prémisse A, on ne pourrait plus alors éviter le nécessitarisme en logique des dates par le rejet de l'ambiguïté de cette prémisse<sup>26</sup>. Dans ce cas, en effet, il suffirait de se borner aux événements authentiquement passés où les confusions de forme n'ont pas de portée, pour dériver la nécessité. Et si l'on voulait alors dériver le nécessitarisme, la distinction d'Ockham ne suffirait plus, parce que ce ne serait plus une simple erreur de grammaire qui suggérerait le nécessitarisme.

Suivons, au contraire, la vraisemblance historique. Considérons la faveur universelle que le Dominateur a rencontrée dans l'Antiquité, comme une présomption en faveur de sa solidité.

22. Boudot, 1973, p. 470 ; la confusion est dénoncée par M. Kneale, 1962, p. 121.

23. Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, L. XII, c. 1-3 in Döring, 1977, 111, p. 31 et p. 128.

24. Boudot, 1973, p. 451 : « En logique des temps, on ne peut conclure de la vérité à la nécessité de "Socrate sera assis". Mais en logique métrique, on conclut de la vérité à la nécessité de "Socrate sera assis demain", parce que cet énoncé est équivalent à "Il était vrai hier que Socrate sera assis le surlendemain", qui est lui-même nécessaire parce que passé. » Cette variation du statut modal avec l'expression formelle du temps des énoncés assure l'originalité de Diodore par rapport aux « anciens » Mégariques (Blanché, 1965, pp. 133-149). Elle en limite aussi la portée. Sedley (1977, pp. 74-120) a contesté l'appartenance de Diodore à l'« école » mégarique (pp. 74-78) ; il fait de lui un représentant de l'« école » des dialecticiens, qui vécut séparément de la précédente. Même si l'on acceptait cette théorie, il reste que, tant au point de vue de la théorie du mouvement que de celle des modalités, il y a entre Mégariques et Dialecticiens une affinité suffisante pour que l'on puisse encore regarder Diodore comme un philosophe « mégarique ».

25. Prior, 1967, pp. 121 *sq.*

26. C'est là l'essentiel de l'élégante solution de Boudot (1973).

Écartons donc la supposition que des ambiguïtés grossières se seraient glissées dans les prémisses. Donnons, avec Prior, un sens purement logique au mot « suivre ». Posons que le passé dont il est question dans la première prémisse est celui des événements, non des temps grammaticaux. Il reste à montrer l'incompatibilité des trois prémisses sans avoir ni à postuler la discrétion du temps, ni à confondre l'irrévocabilité du passé avec la nécessité logique, ni même à invoquer une rétrogradation du vrai dont Épictète ne fait pas mention et que le Stagirite a expressément mis en question. Surtout, pour éviter d'introduire des principes intempestifs pour l'interprétation, il importe de trouver un texte contemporain du Dominateur, tel qu'il fut formulé par Diodore, et propre à nous éclairer, par comparaison, sur son sens objectif.

Ce texte existe. C'est un raisonnement d'Aristote concernant les démonstrations par l'absurde en logique modale pour des propositions regardant le temps et qui n'a pas retenu autant qu'il le mérite l'attention des commentateurs modernes<sup>27</sup>.

---

27. À l'exception de Cherniss (1962) et de Hintikka (1973), mais aucun des renvois faits à ce texte, p. 94, p. 152, p. 164, p. 183, par Hintikka n'analyse la manière de raisonner d'Aristote.

osophie des sciences, Cahier n° 4, DREUG, Grenoble, Vrin, Paris, 1984, pp. 9-30.

WAJSBERG, M., « Untersuchungen über den Aussagenkalkül von A. Heyting », *Wiadomosci matematyczne*, vol. 46, 1938, pp. 45-101.

WEIDENREICH, F., « The brain and its role in the phylogenetic transformation of the human skull », *Trans. Amer. Phil. Soc.*, n.s. 31, 1941, pp. 321-442.

WEYL, H., « Ueber die neue Grundlagenkrise der Mathematik », *Mathematische Zeitschrift*, 10, 1921, p. 47, pp. 54-55.

— *Symmetry*, Princeton, Princeton Univ. Press, 1952.

— *Philosophy of mathematics and natural science*, New York, Atheneum, 1963.

WILLIAMS, D. C., « The Sea Fight Tomorrow », *Structure, Method and Meaning*, éd. P. Henle, New York, 1951.

WINDELBAND, W., HEIMSOETH, H., *Lehrbuch der Geschichte der Philosophie*, Herausg. V. Heimsoeth, Tübingen, JCB Mohr, 1948.

WRIGHT, G. H. von, *An Essay in Modal Logic*, Amsterdam, North Holland Publ. Co., 1951.

— « The Master Argument of Diodorus », *Essays in Honour of Jaakko Hintikka* (éd. Saarinen, Hilpinen, Niiniluoto et P. Hintikka, Dordrecht, Reidel), 1979, pp. 297-307.

— « Time, Truth and Necessity », *Intention and Intentionality*, Essays in Honour of G.E.M. Anscombe, éd. C. Diamond et J. Teichmen, Brighton, The Harvester Press, 1979, pp. 237-250.

— « Diachronic and Synchronic Modalities », *Theorema*, vol. IX/3-4, 1979, pp. 231-245.

ZELLER, E., « Über den Κυριεύων des Megarikers Diodorus », *Zellers Kleinen Schriften*, I, 1910.

## table des matières

<u>Introduction</u> .....	<u>7</u>
<u>I. OBJET ET PLAN DE CE LIVRE</u> .....	<u>7</u>
<u>II. MÉTHODE SUIVIE DANS LES TROIS PREMIÈRES PARTIES :</u> <u>L'ANALYSE DES SYSTÈMES</u> .....	<u>8</u>
<u>III. EXAMEN DE QUELQUES QUESTIONS PRÉALABLES. RÉPON-</u> <u>SES À CES QUESTIONS</u> .....	<u>9</u>
<u>IV. INTRODUCTION DE LA MÉTHODE SYNTHÉTIQUE DANS LA</u> <u>QUATRIÈME PARTIE</u> .....	<u>11</u>

### PREMIÈRE PARTIE : L'ARGUMENT DOMINATEUR

<u>Chapitre I : L'ARGUMENT DOMINATEUR. SUR QUELQUES</u> <u>INTERPRÉTATIONS PASSÉES ET SUR LEURS DÉFAUTS. CONDI-</u> <u>TIONS QUE DOIT REMPLIR UNE INTERPRÉTATION ACCEPTA-</u> <u>BLE</u> .....	<u>15</u>
1. <u><i>Le texte d'Épictète</i></u> .....	<u>15</u>
2. <u><i>L'interprétation de Zeller. Confusion du logique et du</i></u> <u><i>chronologique</i></u> .....	<u>16</u>
3. <u><i>Ambiguïté dans la première prémisses : nécessité et irré-</i></u> <u><i>vocabilité. Signification de la première prémisses</i></u> .....	<u>19</u>
4. <u><i>L'interprétation de Prior ; elle contient deux prémisses</i></u> <u><i>supplémentaires dont l'une est explicitement rejetée par</i></u> <u><i>Aristote, elle suppose ambiguë la première prémisses</i></u> ....	<u>21</u>
<u>Chapitre II : RECONSTRUCTION DU DOMINATEUR</u> .....	<u>27</u>
5. <u><i>Un paradigme aristotélicien : De Caelo, I, 283<sup>b</sup>6-17. Son</i></u> <u><i>contexte</i></u> .....	<u>27</u>
6. <u><i>Le principe de conservation du statut modal</i></u> .....	<u>28</u>
7. <u><i>Le principe de la réalisation possible du possible</i></u> .....	<u>29</u>
8. <u><i>Le principe de nécessité conditionnelle</i></u> .....	<u>32</u>
9. <u><i>L'irrévocabilité du passé ou le principe de l'impossibilité</i></u> <u><i>de réaliser le possible dans le passé</i></u> .....	<u>34</u>
10. <u><i>Le principe de l'expansion diachronique de la nécessité</i></u> <u><i>de réaliser le possible dans le passé</i></u> .....	<u>39</u>
11. <u><i>Première reconstruction de la démonstration du De</i></u> <u><i>Caelo. Un sophisme dans la distribution des modalités ?</i></u>	<u>40</u>

<u>12. Seconde reconstruction de la démonstration du De Caelo : l'addition du principe de la nécessité conditionnelle la rend légitime</u> .....	42
<u>13. La troisième prémisses du Dominateur</u> .....	44
<u>14. Première reconstruction du Dominateur : un sophisme dans la distribution des modalités ?</u> .....	46
<u>15. Seconde reconstruction du Dominateur : l'addition du principe de nécessité conditionnelle la rend légitime</u> ...	47
<u>Appendice</u> .....	50

SECONDE PARTIE : LES SYSTÈMES DE LA NÉCESSITÉ : MÉGARIQUES ET STOÏQUES

<u>Chapitre III : UN SYSTÈME DE FATALISME LOGIQUE : DIODORE KRONOS</u> .....	61
--	----

<u>16. La solution de Diodore</u> .....	61
<u>17. Deux interprétations possibles quant à l'objet des modalités diodoréennes : interprétation nominaliste et interprétation réaliste</u> .....	64
<u>18. Signification de l'implication diodoréenne</u> .....	70
<u>19. Le nominalisme de Diodore</u> .....	75
<u>20. Le nécessitarisme de Diodore</u> .....	83

<u>Chapitre IV : ÉTERNEL RETOUR ET TEMPS CYCLIQUE : LA SOLUTION DE CLÉANTHE</u> .....	91
---	----

<u>21. Première conjecture. Nécessité du passé secundum vocem et secundum rem : la conception d'Ockham dans l'hypothèse de la reconstruction de Prior. Modalité de dicto et modalité de re</u> .....	92
<u>22. Insuffisance de la solution d'Ockham. Mise en cause du principe de nécessité conditionnelle : Jean Duns Scot ..</u>	102
<u>23. Retour à Cléanthe et seconde conjecture : caractère conditionnel de la nécessité du passé selon Cléanthe ; l'interprétation de Leibniz</u> .....	116
<u>24. Troisième conjecture : temps cyclique et conception numérique de l'identité des êtres dans l'éternel retour .</u>	121

<u>Chapitre V : LA LIBERTÉ COMME ÉLÉMENT DU DESTIN : CHRYSIPPE</u> .....	129
--	-----

<u>25. Les doutes de Chrysippe portent sur la lettre, c'est-à-dire sur la forme négative de la seconde prémisses du Dominateur, non sur sa forme positive</u> .....	<u>129</u>
<u>26. Doute de Chrysippe sur la définition croisée des modalités. De ce qu'il n'est pas possible qu'un événement ait lieu, on ne peut conclure à la nécessité de son contraire</u> .....	<u>134</u>
<u>27. Le système non canonique des modalités selon Chrysippe</u> .....	<u>139</u>
<u>28. Un système apparenté au système « Q » de Prior</u> .....	<u>145</u>

TROISIÈME PARTIE : LES SYSTÈMES DE LA CONTINGENCE : LYCÉE, JARDIN, ACADÉMIE

<u>Chapitre VI : ARISTOTE. VERS UNE RÉHABILITATION DE L'OPINION COMME CONNAISSANCE PROBABLE DES CHOSES CONTINGENTES</u> .....	<u>149</u>
---	------------

<u>29. Le chapitre IX du De Interpretatione</u> .....	<u>149</u>
<u>30. Articulation du texte. L'introduction (18<sup>a</sup>28-34). Le problème posé</u> .....	<u>153</u>
<u>31. Validité des principes de non-contradiction et du tiers-exclu (18<sup>a</sup>38 et 18<sup>b</sup>17-25)</u> .....	<u>155</u>
<u>32. Examen et critique de la théorie mégarique (18<sup>a</sup>34-18<sup>b</sup>17 et 18<sup>b</sup>25-19<sup>a</sup>22)</u> .....	<u>157</u>
<u>33. Solution d'Aristote (19<sup>a</sup>22-19<sup>b</sup>4) : nécessité conditionnelle et exceptions au principe de bivalence</u> .....	<u>161</u>
<u>34. La conception générale d'Aristote confirme la solution donnée dans le De Interpretatione ; différence entre Aristote et Diodore Kronos</u> .....	<u>166</u>
<u>35. Première hypothèse interprétative : plus de deux valeurs de vérité</u> .....	<u>171</u>
<u>36. Deuxième hypothèse interprétative : propositions sans valeur de vérité déterminée</u> .....	<u>175</u>
<u>37. Troisième hypothèse interprétative : la probabilité</u> .....	<u>179</u>

<u>Chapitre VII : ÉPICURE ET L'INTUITIONNISME</u> .....	189
<u>38. Première interprétation logique de la négation épicurienne du tiers-exclu : la logique à trois valeurs de Lukasiewicz ; raisons de rejeter cette solution</u> .....	191
<u>39. Deuxième interprétation logique de la négation épicurienne du tiers-exclu : le système intuitionniste</u> .....	193
<u>40. Les « critères » épicuriens sont-ils compatibles avec l'intuitionnisme ?</u> .....	194
<u>41. Conséquences des critères épicuriens : pluralité des hypothèses et rejet du tiers-exclu</u> .....	203
<u>42. Le Dominateur et l'épicurisme</u> .....	206
<u>43. Autres conceptions intuitionnistes de la réalité : Descartes et Kant</u> .....	208
 <u>Chapitre VIII : CARNÉADE ET LE NOMINALISME SCEPTIQUE DES MODALITÉS</u> .....	 231
<u>44. Quelle est la relation entre le principe du tiers-exclu et le principe de causalité (De Fato, X-XII) ?</u> .....	231
<u>45. Mise en cause de la définition dogmatique donnée par Aristote de la vérité (De Fato, XIV)</u> .....	233
<u>46. Carnéade et le Dominateur (De Fato, IX)</u> .....	236
<u>47. De Carnéade aux logiques à noms « fictifs » : l'amplification chez Buridan</u> .....	239
<u>48. Carnéade n'abandonne pas le principe de nécessité conditionnelle ; il le prive seulement de la portée ontologique que lui confère l'interprétation dogmatique de la vérité</u> .....	245
 <u>Chapitre IX : PLATONISME ET NÉCESSITÉ CONDITIONNELLE</u> .	 253
<u>49. Le platonisme et le principe de nécessité conditionnelle</u> .....	253
<u>50. Conséquences de la liaison entre nécessité conditionnelle et substantialité du sensible sur la modalité, la causalité et la liberté</u> .....	258
<u>51. Conséquences que l'abandon du principe de nécessité conditionnelle et de la substantialité du sensible entraîne pour la modalité, la causalité et la liberté chez Platon et les Platoniciens. Le même abandon, principe de conséquences semblables chez Jean Duns Scot</u> .....	261

QUATRIÈME PARTIE : CLASSIFICATION SYNTHÉTIQUE  
DES SYSTÈMES DE LA MODALITÉ

Chapitre X : ASSERTION, MODALITÉ ET LOI NATURELLE .....	273
<i>52. Analyse et synthèse ; plan de la quatrième partie .....</i>	<i>273</i>
<i>53. Classification des assertions fondamentales .....</i>	<i>275</i>
<i>54. Esquisse d'une classification des systèmes philosophiques .....</i>	<i>284</i>
<i>55. Les modalités comme constituants des lois naturelles ; principe de leur classification philosophique .....</i>	<i>291</i>
<i>56. Les lois classificatoires .....</i>	<i>295</i>
1. Réalisme et validité .....	295
2. Réalisme et validité approchée des lois naturelles .	303
3. Les classifications naturelles : taxinomies concep- tualistes, généalogies et tableaux périodiques du nominalisme des choses .....	307
<i>57. Les lois causales .....</i>	<i>315</i>
1. Les lois de l'accident : lois du signe parfait et extré- males conceptualistes .....	315
2. Réductions élémentaires du nominalisme des choses	320
3. Nominalisme des événements et lois de champ ...	322
<i>58. Les règles et les systèmes de l'examen .....</i>	<i>330</i>
1. Intuitionnisme, lois, constructions .....	330
A. La validité intuitionniste .....	330
B. Esquisse d'une histoire de l'intuitionnisme physique .....	336
C. Trois exemples .....	340
2. Le scepticisme : la loi comme convergence vers une même probabilité <i>a posteriori</i> .....	346
<i>59. Application de la précédente classification aux solutions du Dominateur .....</i>	<i>351</i>
Chapitre XI : APERÇU SUR LA CLASSIFICATION DES SYSTÈMES PHILOSOPHIQUES DANS LEUR RAPPORT AVEC LA QUESTION DE LA NÉCESSITÉ ET DE LA CONTINGENCE .....	357
<i>60. Retentissement de l'ordre synthétique sur les matériaux disposés suivant la méthode analytique .....</i>	<i>357</i>
<i>61. Le Réalisme .....</i>	<i>358</i>
<i>62. Le Conceptualisme .....</i>	<i>367</i>
<i>63. Le Nominalisme .....</i>	<i>382</i>
<i>64. L'Intuitionnisme .....</i>	<i>390</i>
<i>65. Le Scepticisme .....</i>	<i>400</i>

<u>Index des citations des textes antiques et médiévaux</u> .....	<u>407</u>
<u>Index des noms propres</u> .....	<u>415</u>
<u>Index des matières</u> .....	<u>423</u>
<u>Addendum : Nouvelles réflexions sur l'argument dominant : une double référence au temps dans la seconde prémisses</u> .....	<u>427</u>
<u>Bibliographie</u> .....	<u>445</u>

## « LE SENS COMMUN »

- Theodor W. Adorno, MAHLER, *Une physionomie musicale*.
- Mikhail Bakhtine, LE MARXISME ET LA PHILOSOPHIE DU LANGAGE, *Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*.
- C. Bally, K. Bühler, E. Cassirer, W. Doroszewski, A. Gelb, R. Goldstein, G. Guillaume, A. Meillet, E. Sapir, A. Sechechaye, N. Trubetzkoy, ESSAIS SUR LE LANGAGE.
- Gregory Bateson, LA CÉRÉMONIE DU NAVEN. *Les problèmes posés par la description sous trois rapports d'une tribu de Nouvelle-Guinée*.
- Émile Benveniste, VOCABULAIRE DES INSTITUTIONS INDO-EUROPEENNES : 1. ÉCONOMIE, PARENTÉ, SOCIÉTÉ. – 2. POUVOIR, DROIT, RELIGION.
- Basil Bernstein, LANGAGE ET CLASSES SOCIALES. *Codes sociolinguistiques et contrôle social*.
- John Blacking, LE SENS MUSICAL.
- Jean Bollack, EMPÉDOCLE : 1. INTRODUCTION A L'ANCIENNE PHYSIQUE. – 2. LES ORIGINES, ÉDITION CRITIQUE ET TRADUCTION DES FRAGMENTS ET TÉMOIGNAGES. – 3. LES ORIGINES, COMMENTAIRES ( 2 tomes ). – LA PENSÉE DU PLAISIR. *Épicure : textes moraux, commentaires*.
- Jean Bollack, M. Bollack, H. Wismann, LA LETTRE D'ÉPIQUE.
- Jean Bollack, Heinz Wismann, HÉRACLITE OU LA SÉPARATION.
- Mayotte Bollack, LA RAISON DE LUCRÈCE. *Constitution d'une poétique philosophique avec un essai d'interprétation de la critique lucrétienne*.
- Luc Boltanski, LE BONHEUR SUISSE. – LES CADRES. *La formation d'un groupe social*.
- Anna Boschetti, SARTRE ET « LES TEMPS MODERNES ». *Une entreprise intellectuelle*.
- Pierre Bourdieu, LA DISTINCTION. *Critique sociale du jugement*. – LE SENS PRATIQUE. – HOMO ACADEMICUS. – CHOSÉS DITES. – ONTOLOGIE POLITIQUE DE MARTIN HEIDEGGER. – LA NOBLESSE D'ÉTAT. *Grandes écoles et esprit de corps*.
- Pierre Bourdieu, L. Boltanski, R. Castel, J.-C. Chamboredon, UN ART MOYEN. *Les usages sociaux de la photographie*.
- Pierre Bourdieu, Alain Darbel ( avec Dominique Schnapper ), L'AMOUR DE L'ART. *Les musées d'art européens et leur public*.
- Pierre Bourdieu, J.-C. Passeron, LES HÉRITIERS. *Les étudiants et la culture*. – LA REPRODUCTION. *Éléments pour une théorie du système d'enseignement*.
- Ernst Cassirer, LA PHILOSOPHIE DES FORMES SYMBOLIQUES : 1. LE LANGAGE. – 2. LA PENSÉE MYTHIQUE. – 3. LA PHÉNOMÉNOLOGIE DE LA CONNAISSANCE. – LANGAGE ET MYTHE. *A propos des noms de dieux*. – ESSAI SUR L'HOMME. – SUBSTANCE ET FONCTION. *Éléments pour une théorie du concept*. – INDIVIDU ET COSMOS DANS LA PHILOSOPHIE DE LA RENAISSANCE.
- Robert Castel, L'ORDRE PSYCHIATRIQUE. *L'âge d'or de l'aliénisme*. – LA GESTION DES RISQUES. *De l'anti-psychiatrie à l'après-psychoanalyse*.
- Patrick Champagne, FAIRE L'OPINION. *Le nouveau jeu politique*.
- Christophe Charle, NAISSANCE DES « INTELLECTUELS ». 1880-1990.
- Olivier Christin, UNE RÉVOLUTION SYMBOLIQUE. *L'iconoclasme huguenot et la reconstruction catholique*.
- Darras, LE PARTAGE DES BÉNÉFICES. *Expansion et inégalités en France ( 1945-1965 )*.
- François de Dainville, L'ÉDUCATION DES JÉSUITES ( XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES ).
- Oswald Ducrot et autres, LES MOTS DU DISCOURS.
- Émile Durkheim, TEXTES : 1. ÉLÉMENTS D'UNE THÉORIE SOCIALE. – 2. RELIGION, MORALE, ANOMIE. – 3. FONCTIONS SOCIALES ET INSTITUTIONS.
- Jean-Louis Fabiani, LES PHILOSOPHES DE LA RÉPUBLIQUE.
- Moses I. Finley, L'ÉCONOMIE ANTIQUE. – ESCLAVAGE ANTIQUE ET IDÉOLOGIE MODERNE.
- François Furet, Jacques Ozouf, LIRE ET ÉCRIRE. *L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry ( 2 tomes )*.
- Dario Gamboni, LA PLUME ET LE PINCEAU. *Odilon Redon et la littérature*.

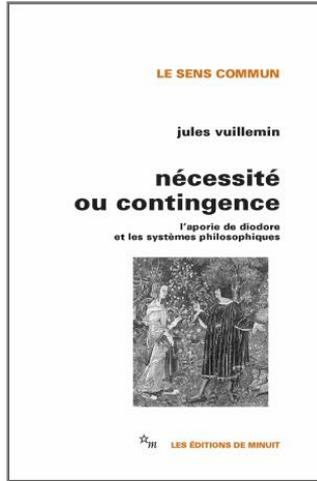
- Erving Goffman, ASILES. *Études sur la condition sociale des malades mentaux*. – LA MISE EN SCÈNE DE LA VIE QUOTIDIENNE : 1. LA PRÉSENTATION DE SOI. – 2. LES RELATIONS EN PUBLIC. – LES RITES D'INTERACTION. – STIGMATE. *Les usages sociaux des handicaps*. – FAÇONS DE PARLER. – LES CADRES DE L'EXPÉRIENCE.
- Jack Goody, LA RAISON GRAPHIQUE. *La domestication de la pensée sauvage*.
- Claude Grignon, L'ORDRE DES CHOSES. *Les fonctions sociales de l'enseignement technique*.
- John Gumperz, ENGAGER LA CONVERSATION. *Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*.
- Maurice Halbwachs, CLASSES SOCIALES ET MORPHOLOGIE.
- Ulf Hannerz, EXPLORER LA VILLE. *Éléments d'anthropologie urbaine*.
- Albert Hirschman, VERS UNE ÉCONOMIE POLITIQUE ÉLARGIE.
- Richard Hoggart, LA CULTURE DU PAUVRE. *Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*.
- François-André Isambert, LE SENS DU SACRÉ. *Fête et religion populaire*.
- William Labov, SOCIOLINGUISTIQUE. – LE PARLER ORDINAIRE. *La langue dans les ghettos noirs des États-Unis* (2 tomes).
- Alain de Latte, L'OCCASIONALISME D'ARNOLD GEULINCX. *Étude sur la constitution de la doctrine*.
- Ralph Linton, DE L'HOMME.
- Herbert Marcuse, CULTURE ET SOCIÉTÉ. – RAISON ET RÉVOLUTION. *Hegel et la naissance de la théorie sociale*.
- Sylvain Maresca, LES DIRIGEANTS PAYSANS.
- Louis Marin, LA CRITIQUE DU DISCOURS. *Sur « La logique de Port-Royal » et « Les Pensées » de Pascal*. – LE PORTRAIT DU ROI.
- Alexandre Matheron, INDIVIDU ET COMMUNAUTÉ CHEZ SPINOZA.
- Marcel Mauss, ŒUVRES : 1. LES FONCTIONS SOCIALES DU SACRÉ. – 2. REPRÉSENTATIONS COLLECTIVES ET DIVERSITÉ DES CIVILISATIONS. – 3. COHÉSION SOCIALE ET DIVISIONS DE LA SOCIOLOGIE.
- Francine Muel-Dreyfus, LE MÉTIER D'ÉDUCATEUR. *Les instituteurs de 1900, les éducateurs spécialisés de 1968*.
- Raymonde Moulin, LE MARCHÉ DE LA PEINTURE EN FRANCE.
- Georges Mounin, INTRODUCTION A LA SÉMIOLOGIE.
- S. F. Nadel, LA THÉORIE DE LA STRUCTURE SOCIALE.
- Erwin Panofsky, ARCHITECTURE GOTHIQUE ET PENSÉE SCOLASTIQUE, précédé de L'ABBÉ SUGER DE SAINT-DENIS. – LA PERSPECTIVE COMME FORME SYMBOLIQUE.
- Jean-Claude Pariente, L'ANALYSE DU LANGAGE A PORT-ROYAL. *Six études logico-grammaticales*.
- Luis J. Prieto, PERTINENCE ET PRATIQUE. *Essai de sémiologie*.
- A. R. Radcliffe-Brown, STRUCTURE ET FONCTION DANS LA SOCIÉTÉ PRIMITIVE.
- Edward Sapir, ANTHROPOLOGIE : 1. CULTURE ET PERSONNALITÉ. 2. CULTURE. – LINGUISTIQUE.
- Salvatore Settis, L'INVENTION D'UN TABLEAU. « La tempête » de Giorgione.
- Joseph Schumpeter, IMPÉRIALISME ET CLASSES SOCIALES.
- Richard Shusterman, L'ART À L'ÉTAT VIF. *La pensée pragmatiste et l'esthétique populaire*.
- Charles Suaud, LA VOCATION. *Conversion et reconversion des prêtres ruraux*.
- Peter Szondi, POÉSIE ET POÉTIQUE DE L'IDÉALISME ALLEMAND.
- Alain Viala, NAISSANCE DE L'ÉCRIVAIN. *Sociologie de la littérature à l'âge classique*.
- Jeanine Verdès-Leroux, LE TRAVAIL SOCIAL.
- Jules Vuillemin, NÉCESSITÉ OU CONTINGENCE. *L'aporie de Diodore et les systèmes philosophiques*.

---

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer le vingt et un mars deux mille dix-huit  
dans les ateliers de ISI Print

N° d'éditeur : 6237

Dépôt légal : avril 2018 – Imprimé en France



Cette édition électronique du livre  
*Nécessité ou contingence* de Jules Vuillemin  
a été réalisée le 22 juillet 2019  
par les Éditions de Minuit  
à partir de l'édition papier du même ouvrage  
(ISBN : 9782707344670).

© 2019 by LES ÉDITIONS DE MINUIT  
pour la présente édition électronique.  
En couverture : Hercule entre le vice et la vertu (détail).  
Photo Giraudon.  
[www.leseditionsdeminuit.fr](http://www.leseditionsdeminuit.fr)  
ISBN : 9782707342935



[www.centrenationaldulivre.fr](http://www.centrenationaldulivre.fr)